



## **Recommandation AFEP – MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées**

Lors de sa réunion du 19 novembre 2008, le Conseil d'administration de Otor SA a pris connaissance des recommandations AFEP – MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et que les plupart d'entre elles étaient déjà mises en œuvre par Otor SA.

Le Conseil d'administration d'Otor confirme donc son accord de principe sur l'application de ces recommandations. En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008, le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF modifié par ces recommandations est celui auquel la Société se réfèrera pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du code de commerce. La mise en oeuvre de ces recommandations sera présentée dans le rapport annuel publié après l'arrêté des comptes de l'exercice en cours.

**OTOR SA**  
*70, boulevard de Courcelles - 75838 PARIS Cedex 17*  
*Tél. : 01 42 12 80 00 - Fax : 01 42 27 96 48*  
[finances@otor.com](mailto:finances@otor.com) - [www.otor.com](http://www.otor.com)